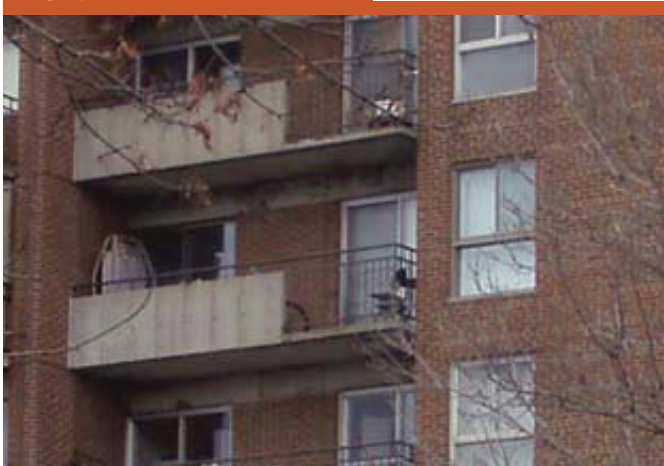


Août 2012 – Volume 1 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

Un investissement de près de 1,4 M\$ aux habitations Quesnel Coursol II

Avant



Près de 1,4 M\$ seront investis à l'arrière de l'immeuble pour le remplacement des fenêtres et portes-fenêtres, la rénovation des balcons, la réfection du toit-terrasse et le réaménagement complet de la cour, incluant les cours individuelles des habitations Quesnel Coursol II, situées au 2460, rue Saint-Antoine Ouest. Les travaux commenceront vers la fin du mois d'août et seront effectués en plusieurs étapes. Les travaux s'étaleront sur environ 16 semaines. La liste détaillée des travaux figure en page 3.

Après



Ces travaux de rénovation et d'amélioration engendreront des dérangements temporaires pour les locataires : bruit, poussière et va-et-vient des ouvriers. Les locataires devront permettre aux ouvriers d'entrer dans leur logement pour le remplacement des fenêtres et des portes-fenêtres. L'accès aux balcons et au stationnement sera limité ou interdit pendant des périodes variables afin de permettre aux ouvriers d'effectuer les travaux. L'entrepreneur vous avisera lorsque votre collaboration sera nécessaire.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



AVEC VOUS

Le **2 avril 2012**, l'Office municipal d'habitation de Montréal a tenu une **rencontre de consultation** aux habitations Quesnel Coursol II. Les **neuf** locataires présents ont pu échanger avec **Danielle Lacroix**, agente de liaison, et **Nicolas Pichouron**, directeur de projets, sur les travaux à venir et leur impact sur leur milieu de vie. **Serge Villandré**, directeur du secteur Sud-Ouest, et **Gilles Bériault**, directeur à l'entretien et aux réparations, étaient également présents.

Les locataires ont choisi une couleur foncée pour les fenêtres et les balcons. Avant d'accepter l'installation d'un garde-corps en verre, ils ont émis des doutes sur l'aspect sécuritaire du verre. Ils ont toutefois été rassurés par le directeur de projets et l'architecte qui ont affirmé que le verre est très résistant. Les locataires ont témoigné de leur désir que la cour arrière devienne un bel espace revu et amélioré. Ils ont aussi fait des recommandations quant à l'aspect et à l'emplacement des passages piétonniers et ils ont demandé que les bancs soient installés près des clôtures pour agrandir la cour. Ils ont suggéré de retirer les bacs à fleurs et de les remplacer par des arbustes.

Le **8 août 2012**, l'Office a tenu une seconde **rencontre d'information**. Une **quinzaine** de locataires étaient présents pour rencontrer **Nicolas Pichouron**, **Gilles Bériault**, **Mathieu Venne**, préposé à l'entretien et aux réparations, et **Julie Chalifour**, agente de liaison, ainsi que **Sonia Lauzon**, coordonnatrice d'Impact, qui étaient accompagnés d'**Hélène Babineau** et de **Faber Cayouette**, de la firme d'architectes STGM. Ces derniers sont venus non seulement présenter la portée des travaux, mais aussi faire la démonstration de la solidité et de l'aspect sécuritaire des garde-corps de verre choisis. Les locataires se sont montrés très satisfaits et heureux, dans l'ensemble, qu'un tel projet permette d'améliorer leur milieu de vie.



Au sujet du réaménagement de la cour, certains locataires ont exprimé le désir d'aller plus loin en mettant en place un jardin communautaire ou en installant des jeux pour enfants. D'autres ont souligné leur intérêt pour l'installation de clés magnétiques à l'entrée, afin de faciliter l'accès, entre autres, aux personnes à mobilité réduite. Au sujet de l'accès à l'immeuble, plusieurs loca-

taires ont mentionné que de grandes fissures dans la dalle se trouvant devant la porte d'entrée principale pourraient devenir dangereuses. Ces demandes ont été entendues par les membres de l'OMHM et feront l'objet d'un suivi.



DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Considérant la nature des travaux et leur diversité, **l'entrepreneur procédera par étapes.**

Votre collaboration est essentielle pour tous les travaux, mais votre présence est requise uniquement pour les travaux de remplacement des fenêtres et portes-fenêtres. La marche à suivre est la suivante :

1. Vérifiez les affichages à l'entrée de l'immeuble. **Lorsque les travaux commenceront, un AVIS GÉNÉRAL** sera affiché. Lisez-le pour prendre connaissance des détails des travaux.
2. **Lorsqu'il sera temps** d'effectuer les travaux dans votre logement, **l'entrepreneur vous préviendra** et fixera un rendez-vous pour que les ouvriers puissent entrer chez vous.

L'entrepreneur placera un AVIS sur votre porte au moins 48 heures avant la visite des ouvriers.

Assurez-vous d'être sur place au moment fixé par l'entrepreneur ou, si vous ne pouvez y être, **désignez une personne de confiance, un voisin ou un ami**, pour vous remplacer.

3. **Si, pour une raison majeure ou imprévue**, vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé, nous vous demandons d'en **informer le plus rapidement possible les ouvriers.**
4. Afin de permettre l'avancement des travaux, le travail d'équipe est essentiel. Nous comptons donc sur **votre présence et votre collaboration** tout au long des travaux.

PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour la durée des travaux, un conteneur à déchets sera installé à proximité de l'immeuble. Il ne devrait toutefois pas gêner l'accès. Son usage est réservé à l'entrepreneur et destiné aux déchets industriels. **Veillez donc ne pas y déposer vos déchets.**

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. **Pour leur sécurité, surveillez vos enfants afin qu'ils respectent les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.**



L'ENTREPRENEUR

Norgéreq Ltée est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Quesnel Coursol II. Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS QUESNEL COURSOL II

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Julie Chalifour
- ◆ Surveillant de travaux :
Marcel Galarneau
- ◆ Directeur de projets :
Nicolas Pichouron



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposée à la sécurité :
Betty Manvela Jacquet
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Mathieu Venne
- ◆ Agente de location :
Skarlette Vilsaint
- ◆ Organisateur communautaire :
Patrick Benjamin



L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6642

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Marie Bouchard
et Marie-Eve Leblanc

Révision
Linguitech

Graphisme
Optik Design inc.